

Vos questions / nos réponses

levee

Par [Pirates83](#) Postée le 03/05/2025 05:50

bonjour comment levée l'interdiction en ligne merci

Mise en ligne le 05/05/2025

Bonjour,

Nous vous joignons en fin de réponse, un lien vers le formulaire de demande de levée d'interdiction de jeux. Cette demande se fait directement auprès de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ).

Si vous souhaitez échanger avec un écoutant de notre service à propos de votre pratique de jeux, vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 09 74 75 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et non surtaxés. Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Nous espérons avoir pu vous aider et vous souhaitons une bonne fin de journée,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- [Demande de levée d'interdiction de jeux - ANJ](#)